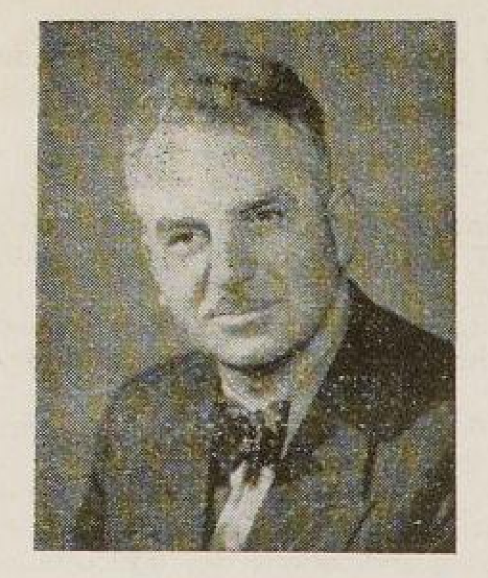
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



Michel DIERAS

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

## Rassemblement Démocratique

### NOTRE CANDIDAT :

Michel DIERAS est né en 1904, à Mauzens-Miremont, où son père était cultivateur et sa mère institutrice. Il a fait ses études au Lycée de Périgueux.

Ancien joueur du C.A. Périgourdin et du C.A. Sarladais, ancien international scolaire de rugby, il est bien connu des milieux sportifs.

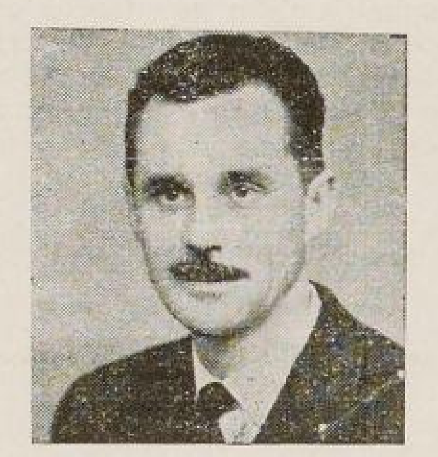
Très attaché à la terre et à ses traditions familiales, il n'a pas hésité, après l'accomplissement de son service militaire, à revenir dans son coin du Sarladais et depuis lors il n'a cessé d'améliorer sa propriété par son travail personnel malgré les difficultés multiples inhérentes à la profession et qui sont, hélas ! trop connues du monde paysan. Il est Chevalier du Mérite Agricole.

Entré en 1929, au Conseil Municipal de Mauzens-Miremont, à l'âge de 25 ans, il fut alors le plus jeune élu de France. Renouvelé à chaque consultation électorale et constamment réélu maire à l'unanimité de ses différents Conseils Municipaux, il gère donc, depuis trente-trois années consécutives, sa petite commune natale. Il a été, en outre, Conseiller Général du Bugue pendant seize ans.

Mobilisé en 1939, sa brillante conduite lui vaut une citation. Rentré dans ses foyers, il participe activement à la Résistance et, après la Libération du département, il est désigné par le Comité Départemental de Libération comme Président des Commissions d'achat des cantons du Bugue, Saint-Cyprien et Montignac où son esprit conciliant et sa droiture envers ses amis paysans, le font estimer de tous.

Très connu du monde rural, il y a exercé dans tous les domaines une activité considérable, notamment comme Président du Syndicat d'Electrification Rurale de Rouffignac et Montignac pendant vingt ans et comme Président des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de la Dordogne, dont il est toujours Administrateur.

C'est assez dire qu'à ces divers titres Michel DIERAS est en mesure d'apporter au monde agricole la garantie qu'il est hautement qualifié pour défendre à l'Assemblée Nationale, comme il l'a fait déjà, toutes les revendications qui constituent le problème vital de l'Agriculture.



Pierre QUEYROI

### Remplaçant éventuel : **Pierre QUEYROI**

Le Docteur Pierre QUEYROI, né à Cherveix-Cubas, le 22 avril 1921, est le fils et petit-fils de médecins ruraux.

Il a fait ses études au Lycée de Périgueux, puis commence à Limoges ses études de médecine. C'est là qu'une convocation au S.T.O., en juillet 1943, l'atteint.

Pour ne pas y répondre, il préfère rejoindre l'Armée secrète (Bataillon Violette) avec lequel il participe aux combats de Périgueux, Cognac, Saintes, Royan. Il reprend ses études à la Faculté de Médecine de Paris où il passe brillamment sa thèse. Il préfère alors, à la vie du médecin de ville, celle combien plus pénible, de la médecine de campagne. A la mort de son père, l'estime unanime de ses concitoyens le porte au Conseil Général, le 17 janvier 1958. Il a été renouvelé brillamment dans son mandat en 1961.

MESDAMES, CHERS CONCITOYENS,

Il y a quatre ans, vous m'avez élu député de cette 4e Circonscription. Ce fut une belle victoire remportée, grâce à votre concours et à votre amitié, dans des conditions certes difficiles, mais qui démontrèrent, s'il en était besoin, combien cet arrondissement du Sarladais reste attaché aux grands principes républicains défendus depuis toujours par le parti Radical-Socialiste.

Appréciant cet honneur, je me suis efforcé de mériter ce témoignage d'estime et de faire face à la lourde tâche qui m'incombait.

Je suis à nouveau candidat le 18 novembre prochain. Je vous demande de me manifester votre confiance, encore une fois, en venant tous aux urnes, dès le premier tour de scrutin, pour que, ensemble, nous remportions une nouvelle victoire.

Au cours de cette législature, au sein d'un parlement lié aux incohérentes et partisanes interprétations de la Constitution, j'ai cherché, en toutes occasions, à traduire les sentiments de ceux qui m'avaient mandaté, m'attachant sans relâche à l'aspect pratique et constructif des problèmes de l'heure. Vous m'aviez désigné pour appliquer un programme que je vous avais longuement développé dans mes réunions et que j'avais résumé dans ma profession de foi. J'ai le sentiment d'avoir œuvré dans le sens précis de mon programme, de vos intérêts et de mes engagements, malgré les barrières qui ont été constamment dressées contre la minorité à laquelle je me félicite d'avoir appartenu.

De nombreux témoignages confirment ma chance d'avoir su, en cette délicate mission, conserver estime et confiance, et m'apportent de précieux encouragements au moment où les circonstances me conduisent à me présenter à nouveau devant vous.

Aujourd'hui, vous savez qui je suis, et vous avez constaté que, même si je n'ai pu être auprès de vous aussi souvent que je l'eusse souhaité, je n'en ai pas moins rempli la mission que vous m'aviez confiée, loyalement et sans équivoque. La rectitude de mes votes vous apporte la preuve que mon attachement aux institutions républicaines et à la démocratie a toujours été et sera toujours aussi fort.

Mandaté au sein du « Rassemblement Démocratique » par le parti « Républicain Radical et Radical-Socialiste », j'ai donc accepté de me représenter à vos suffrages, accompagné, comme en 1958, par mon excellent ami, le Docteur Pierre QUEYROI, Conseiller Général d'Hautefort, homme de cœur et de dévouement, unanimement apprécié et particulièrement averti des problèmes qui, en tous domaines, se présentent à son jugement.

Vous savez déjà, sans qu'il soit utile d'insister, que j'ai consacré toute ma vie à l'agriculture. A ce titre, j'ai été, dès mon arrivée au Parlement, désigné pour faire partie de la Commission de la Production et des Echanges, au sein de laquelle sont notamment débattues les questions agricoles.

### MON ACTION AU PARLEMENT

C'est ainsi que dès le 25 juin 1959, lors du premier grand débat sur la loi-programme agricole, j'ai pris position contre cette loi, du fait de l'insuffisance de ses dotations, particulièrement en ce qui concerne les crédits destinés aux adductions d'eau et aux travaux d'électrification rurale, et également à cause des charges excessives laissées aux collectivités locales.

Très inquiet de l'avenir de la profession agricole, j'ai demandé la convocation anticipée du Parlement en session extraordinaire et participé à l'élaboration d'un projet de loi tendant à fixer les prix d'objectifs des produits agricoles. Ce projet de loi avait pour objet principal de remettre en vigueur l'indexation des prix et de limiter le volume des importations, si néfastes à l'équilibre financier des petites exploitations.

Entre autres interventions à la tribune de l'Assemblée, j'ai pris part à la discussion :

1° Du projet de loi de Finances pour 1961 et marqué des observations sur le problème de la viande, la surproduction, les difficultés de stockage, l'amélioration urgente de la proplylaxie et la réforme des circuits de distribution.

2° Du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations.

3° De l'organisation du Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs et de l'aide aux planteurs par la prise en charge des frais entraînés par la lutte contre le mildiou.

J'ajoute que je me suis élevé avec force contre la mise en application du décret d'arrachage des cépages prohibés, estimant qu'ils pouvaient, dans nos régions, être conservés pour la consommation familiale. Avec mon ami Georges BONNET, qui défendait la même cause, nous sommes heureux de vous dire que ce problème est réglé et que les producteurs ont entière satisfaction.

Je n'ai pas, pour autant, négligé les autres activités économiques du pays puisque la « Commission de la Production et des Echanges » traite aussi du Commerce, de l'Industrie, des Transports, de la Construction et du Tourisme, et que, dans chacune de ces branches, j'ai été appelé à intervenir sur tous ces problèmes vitaux.

Je me suis particulièrement attaché à défendre les droits imprescriptibles des Anciens Combattants. A cet effet, j'ai voté, en novembre 1959, une motion de censure contre l'absence, dans la loi de Finances pour 1960, de dispositions en leur faveur.

Je continuerai, si vous me faites l'honneur de m'élire à nouveau, à consacrer toute mon activité aux problèmes nombreux qui vous préoccupent, malgré l'obstruction systématique du gouvernement, qui cherche de plus en plus à diminuer notre rôle à l'Assemblée Nationale.

Sans notre action soutenue, jamais la reraite des Anciens Combattants n'aurait été rétablie, jamais les revendications des agriculteurs n'auraient été écoutées et jamais, le plan de développement économique du Sud-Ouest n'aurait vu le jour. En effet, les « technocrates » parisiens, qui ignorent tout de vos besoins, se seraient chargés d'organiser votre avenir, et nous savons qu'ils déclarent, le plus tranquillement du monde, que notre département est encore trop peuplé et que beaucoup d'entre vous doivent quitter leurs terres ou leurs métiers.

Le rôle du Parlement est encore plus important lorsqu'il s'agit de questions d'intérêt national et constitutionnel. Dans ces domaines, l'absence de tout contrôle peut mener rapidement à l'aventure.

J'ai défendu la Constitution de 1958. On vous en a proposé la modification par voie de référendum le 28 octobre dernier. Signataire de la motion de censure, j'y étais opposé; ce qui ne veut pas dire pour autant que j'étais partisan du retour aux méthodes de la IVe République, dont j'ai critiqué les pratiques.

D'ailleurs, pour ne pas donner raison à ceux qui, oubliant leur propre attitude passée, accusent de tous les maux le parlementarisme et les partis politiques, je suis résolu à écarter de la présente campagne électorale toutes les questions de basse politique, toutes questions personnelles et toutes manœuvres indignes d'une démocratie venue à maturité. Le civisme ne se chante pas sur les toits; il se manifeste simplement dans les actes et le comportement de chacun.

C'est dans cet esprit que je me représente à vous, me recommandant du rôle tenu par la grande formation politique à laquelle j'appartiens et qui, sous la présidence de mon ami Maurice FAURE, notre éminent voisin du Lot, a su, en toutes circonstances, œuvrer à la défense des libertés républicaines, travailler sans relâche à la recherche de la paix sociale et à l'amélioration de la condition humaine.

Les Radicaux ont, au cours des années difficiles que nous venons de traverser, donné la preuve de leur sang-froid, de leur discernement à l'égard des grands problèmes qui se posent à la nation.

Soucieux, au premier chef, de la stabilité de la monnaie et du maintien du pouvoir d'achat, hors duquel il n'y a qu'inflation et insécurité, ils ont sans cesse demandé que l'Etat ajuste ses dépenses à ses moyens; ceci, tout en réservant à l'expansion économique l'effort qu'elle réclame. Mais aussi ils se sont élevés avec force contre les dépenses inconsidérées auxquelles se sont livrés, sans contrôle possible des députés, les gouvernements DEBRE et POMPIDOU; en particulier, celles qui ont été engagées dans les territoires d'Outre-Mer devenus indépendants.

## CE QUE NOUS VOULONS

Seule, une œuvre de salubrité économique peut permettre les investissements nécessaires et indispensables aux collectivités rurales pour l'aménagement des routes, des adductions d'eau et pour l'électrification des campagnes.

C'est à cette condition seule qu'un gouvernement pourra poursuivre l'action que réclament :

— **la défense, la modernisation et l'organisation de la production agricole, ainsi que l'encouragement au maintien de l'exploitation familiale;**
— **la défense des industriels et commerçants accablés par une fiscalité toujours aggravée;**
— **l'aménagement de l'artisanat et de la formation professionnelle;**
— **la réorganisation et la revalorisation de la fonction publique.**

Alors seulement, il sera possible à notre pays de s'attacher à l'action profonde indispensable à la sauvegarde de la famille, à l'avenir de notre jeunesse, à son éducation et à la réalisation d'une véritable justice sociale.

C'est la tâche à laquelle je souhaite continuer m'associer.

Mon action passée et présente, certaines réalisations auxquelles j'ai eu le privilège d'associer mon nom, sans publicité tapageuse, mais avec efficacité, témoignent de mon souci de travailler sans cesse pour la réalisation de nos projets régionaux et en faveur de l'intérêt général. Je me suis toujours efforcé de le faire dans le respect des libertés de chacun.

Je connais les difficultés et les soucis de tous ceux qui, chaque jour, se heurtent aux exigences de la vie. Pour trouver des solutions aux innombrables problèmes qui se posent, il faut honnêteté et persévérance, et apporter à toute cause tout son dévouement et tout son cœur. Si vous estimez que l'action que j'ai menée atteste de semblables sentiments et justifie votre confiance, je recevrai avec fierté l'hommage de vos suffrages et, en vous remerciant par avance, je vous assure, électrices, électeurs, de mon ardent désir d'œuvrer pour la défense de la République, afin d'assurer un avenir meilleur dans la prospérité et la paix.

**Reprenant l'article 2 de la Constitution, où il est spécifié que la France est une République laïque, démocratique et sociale, je crie bien haut, avec vous :**

*Vive la République !*
*Vive la circonscription de Sarlat !*

# Michel DIÉRAS

Agriculteur
Chevalier de la Légion d'honneur - Chevalier du Mérite Agricole
Maire de Mauzens-Miremont
Administrateur des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de la Dordogne
Membre et Secrétaire du Bureau National du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste

**DEPUTE SORTANT**

**CANDIDAT DU « RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE »
POUR LA DEFENSE DES TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE L'INDUSTRIE**

REMPLAÇANT EVENTUEL :

**Docteur Pierre QUEYROI**

Conseiller Général d'Hautefort

Imprimerie LAFAYSSE - Sarlat